



## COMMUNE DE BARON

### Séance du Conseil municipal du lundi 06 février 2023

<p>Convocation envoyée le 27/01/2023</p> <p>Nombre de conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en exercice : 15</li><li>- présents : 11</li><li>- votants : 15</li></ul> <p>Quorum : 08</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi six février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de Baron, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Sicard Anne-Sophie, maire.</p> <p>Présents : Mme <b>Sicard</b> Anne-Sophie, Mme <b>Uda</b> Annick, M. <b>Di Pizio</b> Laurent, Mme <b>Poguet</b> Laëtitia, Mme <b>Lecerf</b> Laurence, Mme <b>Rosiers</b> Catherine, Mme <b>Paulic</b> Dalila, Mme <b>Toulemonde</b> Emilie, Mme <b>Breton</b> Simone, M. <b>Dourlen</b> Frédéric, M. <b>Buttiaux</b> Thierry.</p> <p>Absents excusés : M. <b>de La Bédoyère</b> Brice (pouvoir à Mme Uda Annick), M. <b>Bocquillon</b> Julien (pouvoir à Mme Breton Simone), M. <b>Miroux</b> Jérôme (pouvoir à Mme Poguet Laëtitia), <b>Poras</b> Dominique (pouvoir à Mme Sicard Anne-Sophie).</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Annick Uda.</p>
--	--

### Liste des délibérations examinées

N° et objet de la délibération	Vote
<b>2023.01</b> -Signature du marché de maîtrise d'œuvre portant sur la mise en sécurité de la RD 100 et de la RD 330a	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
<b>2023.02</b> - Signature d'un contrat avec l'ADICO pour l'abonnement aux licences Microsoft	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
<b>2023.03</b> -Signature d'une convention territoriale globale entre les communes membres de la CCPV et la CAF pour la période 2022-2025	La délibération, mise au vote, est adoptée à la majorité.
<b>2023.04</b> - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent à l'école de Baron	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
<b>2023.05</b> - Approbation des nouveaux statuts du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Montlognon	La délibération, mise au vote, est adoptée à la majorité

<p>Le Maire,</p>  <p>Anne-Sophie Sicard</p>	<p>L'adjointe au Maire, secrétaire de séance</p>  <p>Annick Uda</p>
--	---